

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

SAMEDI 13 JANVIER 2018

L'an Deux Mil Dix Huit le Treize à 10 heures 00.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, madame Chanez HERBANNE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

Madame Caroline CAYEUX, monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Robert CHRISTIAENS, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET (départ au dossier n°4), monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Bruno MARCHETTI (départ au dossier n°3), monsieur Olivier TABOUREUX, madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, madame Martine DELAPLACE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART, monsieur Christian SADOWSKI, monsieur Laurent DELMAS, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, madame Elisabeth LESURE, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur Hubert PROOT, monsieur Claude POLLE, monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, monsieur Jacques BILLORE, madame Nelly DEBRYE, monsieur Roger Nicolas (suppléant de monsieur Jean-Louis CHATELET), monsieur Laurent SAULNIER, monsieur Serge COURTOIS, madame Catherine THIEBLIN, monsieur Dominique CORDIER, madame Françoise BRAMARD, madame Florence ITALIANI, madame Marie Claude DEVILLERS, madame Claudine GEOFFROY, madame Corinne CORILLION, monsieur Yves SAJOT, madame Anne GEFFROY, monsieur Joël LIONNET, madame Anne FUMERY, madame Jacqueline FONTAINE, madame Guylaine CAPGRAS, monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Thibaud VIGUIER, monsieur Laurent DELAERE, monsieur Mamadou LY, monsieur Philippe VIBER, monsieur Christophe GASPART, monsieur David NEKKAR, madame Charlotte COLIGNON DUROYON, monsieur Grégory PALANDRE, madame Salima NAKIB, monsieur Christophe TABARY, monsieur Grégory NARZIS, monsieur Medhi RAHOUI, monsieur Mohrad LAGHRARI, monsieur Antoine SALITOT, madame Chanez HERBANNE, monsieur Alain ROUSSELLE, madame Ada Djenadi, madame Aissé TRAORE, madame Nathalie BERTOIS, madame Nicole WISSOTZKY, monsieur André COËT, monsieur Aymeric BOURLEAU, monsieur Hubert VANYSACKER, monsieur Manuel BALACHE, monsieur Bruno GRUEL, monsieur DUBOIS Jean-Jacques, monsieur Erik MULLOT, monsieur Jean-Pierre SENECHAL, monsieur Dominique DUPILLE (suppléant de monsieur Didier LEBESGUE), monsieur Régis LANGLET

Monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Jean-Paul TERNISIEN, monsieur Pierre MICHELINO, monsieur Philippe DESIREST, monsieur Patrick SIGNOIRT, monsieur David ILLIGOT, Madame Nathalie KABILE

Monsieur Gilles DEGROOTTE représenté par madame Caroline CAYEUX
Monsieur Frédéric GAMBLIN représenté par madame Béatrice LEJEUNE
Monsieur Michel ROUTIER représenté par madame Claudine GEOFFROY
Monsieur Denis NOGRETTE représenté par monsieur Olivier TABOUREX
Monsieur Christophe de l'HAMAIDE représenté par monsieur Dominique DEVILLERS
Monsieur Jean-Charles PAILLART représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN
Madame Béatrice PERNIER représentée par madame Salima NAKIB
Madame Cécile PARAGE, représentée par Franck PIA
Madame Aysel SENOL représentée par monsieur Mohrad LAGHRARI
Monsieur Jérôme LIEVAIN représentée par monsieur Jacques DORIDAM
Monsieur Benoit MIRON représenté par monsieur Charles LOCQUET jusqu'au dossier n°3
Madame Elodie BAPTISTE représentée par madame Fatima ABLA
Monsieur Charles LOCQUET représenté par monsieur Gilles Boitel pour le dossier n°4

Date de la convocation : le 5 janvier 2018

Date d'affichage : le 20 janvier 2018

Nombre de présents : 82 aux dossiers n°1 et n°2
..... : 81 au dossier n°3
..... : 80 au dossier n°4

Nombre de votants: 94 aux dossiers n°1 et n°2
.....: 93 aux dossiers n°3
.....: 91 aux dossiers n°4

Le **conseil communautaire** s'est réuni en séance publique à la **communauté d'agglomération du Beauvaisis le samedi 13 janvier 2018 à 10h00** conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1 - Installation du conseil communautaire

Les membres du conseil communautaire approuvent la nouvelle installation du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis suite à l'adhésion des communes de Maulers, Francastel, Luchy, Rotangy, Muidorge, la Chaussée du Bois d'Ecu, le Saulchoy, Crèvecœur Le Grand et Auchy la Montagne à la communauté d'agglomération du Beauvaisis ,

Ainsi, le conseil communautaire à compter du 1^{er} janvier 2018 est composé de 101 conseillers, dont **44 pour la ville de Beauvais** (contre 40), **3 pour la commune de Bresles** (pas de changement), **2 pour la commune d'Auneuil** (pas de changement), **2 pour Hermes** (contre 1), **2 pour Crèvecœur-le-Grand** et **1 pour chacune des 48 autres communes** membres.

En pièce jointe la liste des élus du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

2 - Composition complémentaire des commissions communautaires

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la fusion de la commission 1 « Administration générale, développement institutionnel, insertion et prospective » avec la commission 2 « finances et contrôle de gestion » dans les conditions évoquées ci-dessus ;
Ainsi les commissions communautaires se déclineront comme suit :

Commission n°1 : Administration et Finances

Commission n°3 : Aménagement du territoire, patrimoine immobilier et développement numérique

Commission n°4 : Politique de la ville, habitat

Commission n°5 : Environnement et cadre de vie

Commission n°6 : Développement économique, enseignement supérieur, mobilités

Commission n°7 : Équipements culturels et sportifs, tourisme, petite enfance

Les les membres du communautaire acceptent à l'unanimité de désigner des membres supplémentaires au sein des commissions communautaires selon le tableau joint en annexe.

3 - Représentation-substitution au sein des syndicats de rivière

il est proposé au conseil communautaire acceptent à l'unanimité de désigner des délégués communautaires :

- 14 titulaires et 14 suppléants pour le syndicat intercommunale Vallée du Thérain (SIVT),
- 14 titulaires et 7 suppléants pour le syndicat intercommunale d'aménagement et d'entretien de l'Avelon (SIAE de l'Avelon),
- 1 titulaire et 1 suppléant pour le syndicat mixte du bassin versant de la Brèche (SMBVB),

Les membres du conseil communautaire désignent à l'unanimité en qualité de **membres titulaires du syndicat intercommunale Vallée du Thérain (SIVT)** :

Messieurs Christian SADOWSKI, Christian DAMPEIROU,
Messieurs Jean-Luc BOURGEOIS, Pierre MICHELINO,
Madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Michel DEGRAVE,
Messieurs Manuel BALACHE, Gaëtan BONDU,
Messieurs Yves SAJOT, Frédéric SEGUIN
Messieurs Gilles BOITEL, Frédéric LOUVET,
Messieurs Jean-Paul CORDIER, Arnaud BOURGEOIS,

En qualité de membres suppléants du syndicat intercommunale Vallée du Thérain (SIVT) :

Messieurs Gratiën CARRERE, Christian QUENTIER,
Messieurs Grégory PALANDRE, Frédéric BRIGAUD,
Monsieur Maurice PRUVOST,
Monsieur Luc MORIN, madame Marie Christine DESCOUTURE,
Monsieur Christophe D'AMECOURT, madame Jacqueline GALLOIS,
Madame Christine LEFEVRE,

Les membres du conseil communautaire désignent à l'unanimité en qualité de **membres titulaires du syndicat intercommunale d'aménagement et d'entretien de l'Avelon et de son bassin versant (SIAE)** :

Messieurs Robert CHRISTIAENS, Philippe GLODT,
Messieurs Christophe TABARY, Jérémy HORCHOLLE,
Messieurs Jacques BILLORE, Alain ANCEL
Messieurs Laurent LEFEVRE, Jacques GIRARD
Madame Claudine GEOFFROY, monsieur Guy BECQUET
Messieurs Laurent DELMAS, Jean-Pierre DROBECQ,
Messieurs Gérard HEDIN, André CAMPION

En qualité de membres suppléants du syndicat intercommunale d'aménagement et d'entretien de l'Avelon et de son bassin versant (SIAE) :

Messieurs Hans DEKKERS, Philippe LELEUX, Benoit BONNELIER, Christophe LEFEBVRE, Francis BELLOU, Mikaël LEMOINE et madame Murielle NOEL.

Les membres du conseil communautaire désignent à l'unanimité en qualité de membre titulaire du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche (**SMBVB**) monsieur Jean-Jacques DEGOUY et en qualité de membre suppléant Hubert PROOT.

4 - Institution d'un zonage complémentaire de perception et d'un mécanisme de lissage rattaché pour la perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) suite à l'adhésion de 9 nouvelles communes à la CAB au 01 janvier 2018

Les membre du conseil communautaire acceptent à la majorité de définir une troisième zone de perception qui s'ajoutera aux zones N°1 et N°2 définies dans la délibération du 13 janvier 2017, sur laquelle un taux différent de TEOM sera voté jusqu'à la fin de la période de lissage déterminée ci-dessous : **Zone n° 3** composée des 9 nouvelles communes adhérentes au 1^{er} janvier 2018 de Maulers, Francastel, Luchy, Rotangy, Muidorge, La Chaussée du Bois d'Ecu, Le Saulchoy, Crèvecoeur-Le Grand et Auchy-la- Montagne.

Les membre du conseil communautaire acceptent à la majorité d'appliquer le mécanisme de lissage des taux de TEOM en vue d'une unification progressive des taux sur la zone n°3 pour une durée maximale de 6 années ;

Les membre du conseil communautaire acceptent à la majorité d'acter que les autres dispositions de la délibération du 13 janvier 2017 en matière notamment de plafonnement s'appliqueront de plein droit à l'ensemble du territoire de la CAB₅₃

Les membre du conseil communautaire acceptent à la majorité de fixer le taux 2018 de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 11,90% pour la zone n°3.

La séance est levée 11h10

Fait à Beauvais le 13 janvier 2018

Pour extrait conforme,



La présidente,
Caroline CAYEUX

